

Paris, le 31 OCT. 2014

Monsieur le Secrétaire général,

Vous avez appelé mon attention sur l'évolution des services publics, et des agents publics, au regard des réformes engagées, du gel de la valeur du point d'indice et des perspectives en matière d'emploi public.

Je souhaite vous assurer de ma conviction de la place essentielle des fonctionnaires dans notre pays, au service de nos concitoyens, sur l'ensemble du territoire.

Les agents publics sont légitimement attachés au sens de leur action. C'est la raison pour laquelle j'ai demandé au gouvernement de mener à bien l'exercice de clarification des missions de l'Etat, conduit par Thierry MANDON, clarification des compétences des différents niveaux de collectivités territoriales, dont est chargée Marylise LEBRANCHU.

Comme vous le faites remarquer, les agents publics ont toujours su s'adapter à l'évolution des services publics pour répondre plus efficacement aux besoins de la population. Je souhaite que l'accompagnement individualisé des personnels concernés par les réformes, notamment ceux de l'Etat et de la territoriale, soit renforcé. Comme vous le savez, Marylise LEBRANCHU conduit, à cet effet, avec les employeurs publics et les organisations syndicales de fonctionnaires, des discussions approfondies dans le cadre de la nouvelle formation spécialisée du conseil commun de la fonction publique.

Par ailleurs, la ministre en charge de la fonction publique a engagé une négociation essentielle pour améliorer la qualité de vie au travail. Cette négociation doit permettre d'instaurer, dans chaque service, une démarche participative sur l'amélioration de l'organisation collective du travail, de créer un droit à l'expression directe de chaque agent, de renforcer le rôle des instances de concertation, de mieux préparer les cadres à l'exercice de leurs responsabilités, enfin de mieux concilier vie professionnelle et vie privée.

.../...

Monsieur Bruno COLLIGNON  
Président fédéral de la FA-FP  
96, Rue Blanche  
75009 PARIS

En outre, vous dénoncez le gel des rémunérations indiciaires dans la fonction publique.

Comme vous le savez, le redressement de nos finances publiques est une priorité pour garantir la souveraineté nationale. Les fonctionnaires, comme l'ensemble de nos concitoyens, prennent leur part à cette priorité.

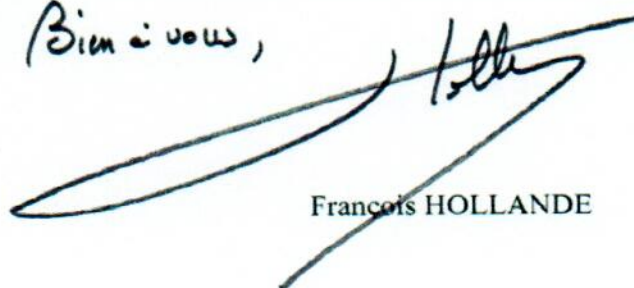
Toutefois, le statut général des fonctionnaires, qui a maintenant plus de trente ans, mérite d'être révisé et modernisé. De même, la carrière et la rémunération des fonctionnaires ont vocation, bien évidemment, à être revalorisées en reconnaissance de leur professionnalisme. C'est pourquoi le Premier ministre a donné mandat à la ministre de conduire une négociation approfondie pour préparer l'avenir de la fonction publique. Simplification des règles et des procédures, au profit d'une gestion plus humaine des agents, rénovation des modalités de reconnaissance de la valeur professionnelle de chacun, reconnaissance des carrières dans la durée sont les sujets qui seront débattus à cette occasion.

C'est dans ce cadre que seront discutées les modalités de la rénovation des grilles indiciaires. Comme vous l'a annoncé Marylise Lebranchu, les grilles ont vocation à être renouvelées dès 2016, mais l'exercice de remise en ordre, nécessaire et important, nécessitera bien entendu plusieurs années.

Enfin, en matière d'emploi public, les engagements que j'avais pris de stabilisation globale des effectifs de la fonction publique de l'Etat ont été tenus, de même que celui de renforcer les effectifs en faveur de l'éducation, de la sécurité et de la justice.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Général, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bien à vous,

A large, stylized handwritten signature in blue ink, which appears to be 'F. Hollande', written over the printed name.

François HOLLANDE